Juin - décembre 2019

Pyrénées-Méditerranée

#4

Le magazine de la communauté de communes

ALBÈRES CÔTE VERMEILLE ILLIBÉRIS

Déchets
Adoptez les bons réflexes

Pages 10 à 13

Développement économique
La CC ACVI soutient les entreprises

Pages 6-7

Un budget maîtrisé et ambitieux

Pages 4-5

ALBÈRES CÔTE VERMEILLE ILLIBÉRIS
Communauté de Communes

Argelès-sur-Mer, Bages, Banyuls-sur-Mer, Cerbère, Collioure, Elne, Laroque-des-Albères, Montesquieu-des-Albères, Ortaffa, Palau-del-Vidre, Port-Vendres, Saint-André, Saint-Genis-des-Fontaines, Sorède, Villelongue-dels-Monts

Édito

Tous acteurs

La diminution de la production de déchets est devenue un enjeu environnemental essentiel dans notre société. D'abord parce qu'elle permet de moins puiser dans les ressources naturelles, et ensuite parce qu'elle permet de réduire la consommation énergétique.

Le Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) définit les objectifs que la communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris s'est fixés pour, d'une part, réduire les déchets à la source afin de préserver les ressources naturelles et ensuite, organiser une gestion efficace des déchets à l'échelle du territoire.

De quoi s'agit-il ?

Par exemple, les habitants sont incités à adopter des gestes simples (voir pages 10 à 13 du magazine) qui, mis en œuvre dans l'ensemble de notre intercommunalité, permettront de réduire de façon très significative les quantités de déchets destinés à l'incinération.
Ces gestes permettent également des économies pour les ménages. Ils contribuent aussi à réduire les pollutions.
Exemples : à la maison via l'amélioration de la qualité de l'air intérieur (moins de produits toxiques) ou encore au jardin en optant pour des solutions alternatives aux pesticides.

Enfin, la prévention de la production des déchets consiste également à mettre en place des actions particulières. Celles-ci visent à réduire la quantité de ces déchets, aux différents stades de la conception, de la production, de la distribution et de la consommation. C'est tout le sens de la création de la Recyclerie à Elne que vous êtes de plus en plus nombreux à fréquenter.

Bel été et bonne lecture.

Pierre Aylagas,
Président de la communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris

Sommaire

Le fait marquant :
Geotrek en application mobile 3
Budget 2018 4-5
Développement économique 6-7
Petite enfance - enfance - jeunesse 8-9
Gestion des déchets 10-11-12-13
Événements 14
Randonnée 15
Office de tourisme 16-17
Piscine 18
Habitat 19
Les autres compétences en bref 20
En pratique 21
Les communes informent 22-23

ALBÈRES CÔTE VERMEILLE ILLIBÉRIS
Communauté de Communes

Directeur de la publication : Pierre AYLAGAS, président de la communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris

3, impasse Charlemagne, 66700 Argelès-sur-Mer

Tél. 04 68 81 63 77

Rédaction : service communication

Photographies : services communautaires, office de tourisme intercommunal, Frédéric Hédelin (Laroque-des-Albères)

Conception : studio graphique Marcel Pixel (Sorède)

Impression : imprimerie Salvador (Elne)

Geotrek : *l'application mobile est disponible*

Randonneurs, du nouveau vous attend dans la pratique de vos activités de pleine nature. Suivez le guide.

Geotrek est développé par l'office de tourisme intercommunal (OTI) Pyrénées Méditerranée (une première en Occitanie). Cet outil numérique couplé à un portail cartographique recense et détaille l'ensemble de la riche offre d'activités de pleine nature sur l'ensemble du territoire : randonnées pédestres, équestres, vélo, VTT ; trail ; canoë kayak ; plongée, etc.

Après le site Internet*, disponible depuis le mois d'octobre dernier, l'application mobile Geotrek Pymed est proposée gratuitement depuis le 13 juin.

En glissant simplement son smartphone dans sa poche, l'utilisateur peut désormais se laisser guider par Geotrek Pymed au cours de sa balade. L'application, qui peut fonctionner en mode déconnecté, lui indiquera en direct les points d'intérêt à découvrir au fil de sa pérégrination : sites patrimoniaux, caractéristiques environnementales, informations pratiques (ex : localisation de refuges), etc **.

Faites vos choix

Des centaines de données - pour la plupart traduites en catalan, espagnol, anglais et allemand - sont enregistrées. Parmi elles :
- 29 itinéraires pédestres,
- 10 circuits VTT et un vélo (EuroVelo 8),
- 16 parcours plongée,
- 2 itinéraires voile et un paddle,
- 1 circuit équestre,
- 9 traces trail,
- plus de 150 points d'intérêt.

A ce jour, Geotrek a été visité par plus de 5000 personnes. Plus de 50 000 pages ont été consultées.

** https://rando.tourisme-pyrenees-mediterranee.fr*

*** Elle lui apportera également une certaine sécurité en étant géolocalisé en temps réel*

" Mademoiselle Geotrek "

Salomé Berthou est chargée du développement de Geotrek. Cette étudiante effectue sa mission au sein de l'OTI, dans le cadre de la préparation d'un Master 2 « Aménagement et développement durable du territoire ».
Elle travaille en étroite collaboration avec le service Système d'information géographique (SIG) communautaire.
« Je répertorie les points d'intérêt, travaille sur les circuits existants. Par ailleurs, je corrige ou rédige les descriptifs pour les adapter à la charte Geotrek. Enfin, j'intègre les données (textes, traductions, visuels) ».

Ses fonctions l'amènent à être régulièrement en contact avec les professionnels du secteur touristique, « des acteurs optimistes quant à l'avenir de Geotrek et qui ont un vrai désirde s'adapter à cet outil ».

Un budget 2019 maîtrisé et ambitieux

Voté le 5 avril, le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2019.
De par les incertitudes pesant sur le montant (en baisse) des dotations versées par l'État, le budget de cette année priorise la recherche du plus grand équilibre possible. La tâche est facilitée par le fait que les comptes sont en « très bonne santé », ceci grâce à un taux d'endettement très faible.

Deux chiffres-clés

▸ 50 643 431 euros en fonctionnement

La section Fonctionnement regroupe toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la collectivité, c'est-à-dire celles qui reviennent chaque année.

Exemples de dépenses : dépenses nécessaires au fonctionnement des services, prestations de services intérieurs (ex : charges d'entretien), etc.

En recettes : produits locaux, dotations de l'État, recettes fiscales provenant des impôts locaux, participations d'autres organismes ou collectivités locales.

▸ 29 800 000 euros d'investissement programmés

(dans le cadre d'un budget principal et de budgets annexes)

5 600 000 euros de budget principal

La section Investissement retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine : dépenses concernant le remboursement des capitaux empruntés, acquisitions immobilières ou travaux nouveaux. Parmi les recettes d'investissement, on trouve des subventions d'investissement, les emprunts, etc

6 000 000 d'euros dans la production et la distribution de l'eau potable et le traitement des eaux usées

3 500 000 euros dans les 7 zones d'activités économiques

10 000 000 d'euros programmés (ou restes à réaliser) au budget principal

Ils permettent de financer des projets d'envergure soutenus par l'Europe, l'État, le Département et la Région :

- **Centre régional de sommellerie Pyrénées-Méditerranée** (Banyuls-sur-Mer) : **2 M. d'euros TTC**
- **Pôle entrepreneurial** (Argelès-sur-Mer) : **1,7 M. d'euros TTC**
- **Valorisation culturelle et touristique du phare du Cap Béar** (Port-Vendres) : **1,3 M. d'euros TTC**
- **Médiathèque de Port-Vendres** (voir page 14) : **1 M. d'euros TTC**

Pôle entrepreneurial

ZAE d'Elne

Médiathèque de Laroque-des-Albères

Nouvelle médiathèque communautaire de Port-Vendres.

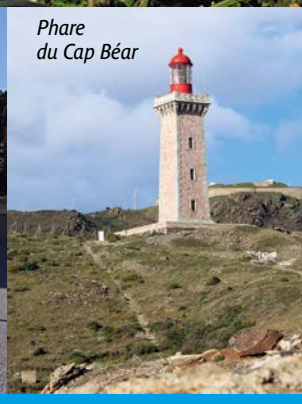
Phare du Cap Béar

Toujours dans le cadre de cette enveloppe, la CC ACVI investit **1,3 M. d'euros** de **fonds de concours** alloués aux 15 communes du territoire. Cette aide n'est pas une obligation règlementaire. Cependant, la communauté de communes poursuivra le versement de celle-ci jusqu'en 2020 au moins. Le fonds de concours ne doit pas excéder le montant de l'autofinancement assuré par la commune sur les actions initiées.

Le reste des **10 M. d'euros** sert à financer le renouvellement de matériel (bennes, nacelles, équipements déchetteries, colonnes enterrées, etc.), les travaux dans les bâtiments communautaires, etc.

4 700 000 d'euros programmés (ou restes à réaliser) au budget annexe dans la compétence Eau/ Assainissement

Comment l'argent est-il utilisé ?

Il sert à assurer des services de proximité qui contribuent quotidiennement au mieux-être des 56 000 habitants du territoire. Parmi les principaux :

•Pôle Petite enfance-Enfance-Jeunesse
(Neuf crèches - Un relais assistantes maternelles - Neuf Accueils périscolaires - Sept Points jeunes)

Fonctionnement : **10,376 M. d'euros**
Investissement : **308 296 euros**

•Lecture publique
Dix médiathèques

Fonctionnement : **1, 420 M. d'euros**
Investissement *(hors création d'équipements)* : **93 602 euros**

•Pôle déchets ménagers
Collecte des ordures ménagères et gestion de cinq déchetteries

Fonctionnement : **11,3 M. d'euros**
Investissement : **974 600 euros**

•Développement économique
Dont la gestion de sept zones d'activités économiques (ZAE)

Fonctionnement : **2,9 M. d'euros**

Taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : le même pour tous

Pour la première année, dans un souci d'harmonisation, le taux est lissé sur l'ensemble du territoire. Il s'élève désormais à **11,10%** pour les 5 secteurs (Argelès-sur-Mer, Albères, Côte Vermeille, Illibéris, Elne).

La CC ACVI *au côté des entreprises*

Elle soutient leur développement avec le Pays Pyrénées Méditerranée dans le cadre du programme européen LEADER (Liaison entre action de développement de l'économie rurale). Les aides versées peuvent atteindre 10 000 euros (CC ACVI et Europe).
A ce jour, 12 entreprises ont bénéficié de ce précieux soutien financier.

Epistemes,

Bages
Conception d'environnements favorisant la communication, la prise de décision stratégique et l'apprentissage en associant les sciences humaines et de l'éducation au potentiel des nouvelles technologies du numérique (réalité virtuelle et réalité augmentée).
http://www.epistemes-formation.fr

Nostra Mar,

Argelès-sur-Mer
Randonnée palmée, sensibilisation et éducation à l'environnement, enseignement de la randonnée palmée/plongée sous-marine / apnée, étude du milieu marin.
www.nostramar.fr

Plongée Cap Cerbère,

Plongée sous-marine et randonnées palmées (découvertes, explorations, formations) ; pose d'un ascenseur sur le support plongeur " Cap Cerbère " permettant de faciliter la remontée des plongeurs à bord et donner accès aux plongeurs souffrant d'un handicap moteur.

www.capcerbere.com

NanoGis,

Banyuls-sur-Mer
Création de Géoportails personnalisés, cartographie numérique collaborative, traitement de la donnée (Bigdata), système d'information géographique (SIG).
https://www.nanogis.io/

Les Poissons Fumés de Port-Vendres,

Atelier de fumage artisanal de poissons.
www.lespoissonsfumes-pv.com

Domaine des Herbiers de Palau,

Sur plus de 60 hectares et 3 exploitations, culture d'une gamme de plus de 35 herbes aromatiques fraîches et 20 fleurs comestibles (un des plus gros producteurs de l'Hexagone).
www.domainedesherbiers.fr

L'intrigue,

Argelès-sur-Mer
Escape Game (jeu d'évasion grandeur nature).
www.lintrigue.fr

Brasserie cap d'Ona,

Argelès-sur-Mer

Fabrique de bières artisanales bio et locales (au Banyuls, Maury, Muscat, liqueur de Coscoll, fruits locaux, etc.), de sodas et de spiritueux.

www.cap-dona.com

Brasserie La Canya,

Saint-André

Brassage de bières et de spiritueux biologiques (le premier whisky sortira en 2020).

contact@brasserie-lacanya.fr

Charcuterie des Albères

Palau-del-Vidre

André Trives,

Elne

Maraîchage : permaculture

andretrives@yahoo.fr

Microbia Environnement

Banyuls-sur-Mer

Société spécialisée dans le diagnostic génétique de microbiologie environnementale ; proposition de solutions diagnostics rapides et économiques pour aider les acteurs du secteur de l'eau à anticiper le risque de contaminations microbiologiques dans l'eau et les contaminations par des micro-organismes toxiques.

www.microbia-environnement.com

←Terr'Arôm, premier salon des plantes aromatiques

(12 et 13 avril ; lycée Bourquin ; Argelès-sur-Mer).

Plus de 2900 personnes (collégiens, grand public) ont été accueillies. Un succès énorme.

Neuf entreprises du territoire ont été primées lors du Concours Général Agricole 2019.

La communauté de communes a honoré les médaillés le 30 mars à Banyuls-sur-Mer, cave « Terres de Templiers ".
Le palmarès :
www.concours-general-agricole.fr/les-palmares

Accueils de loisirs et Points jeunes

Les enfants acteurs de leurs vacances

Plus de 2000 jeunes (3 à 17 ans) devraient être accueillis cet été. Ils bénéficieront d'une très large palette d'activités.

Le pôle Enfance-Jeunesse de la communauté de communes s'impose en tant que partenaire incontournable des familles. En effet, les équipes d'animation jouent un rôle essentiel dans l'épanouissement de l'enfant. Elles mettent ainsi tout en œuvre pour créer des lieux de repères et d'échanges basés sur des valeurs fortes : citoyenneté, respect, responsabilisation, solidarité…

Une équipe renforcée

Jusqu'à la fin août, plus de 150 animateurs (permanents, étudiants, saisonniers) sont mobilisés sur les Accueils de loisirs. Tous sont diplômés : BAFA ; CAP Petite enfance ; BPJEPS, licence STAPS ((études en sport), surveillants de baignade… Ils proposent des programmes adaptés à chaque tranche d'âge en visant un objectif essentiel : **les enfants doivent devenir des citoyens responsables.**

L'été pour les 3 - 11 ans

Les huit Accueils de loisirs d'Argelès-sur-Mer, Bages, Banyuls-sur-Mer, Collioure, Elne, Port-Vendres, Saint-André et Sorède accueilleront durant ces vacances près de 1500 enfants à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas. Ceux-ci profiteront d'une importante palette d'activités : sorties piscine ou plage, ateliers de création, activités sportives, etc.

Par ailleurs, plusieurs dizaines d'entre eux partiront en séjour de 4 à 5 jours dans le département et alentours.

Au programme : activités nature ou culture, préparation de la traditionnelle Fête de fin d'été organisée dans chaque Accueil de loisirs (ces événements permettent aux familles de découvrir les réalisations de leurs enfants), etc.

L'été pour les 11 - 17 ans

Plus de 600 adolescents sont attendus dans les huit Points jeunes d'Argelès-sur-Mer, Bages, Banyuls-sur-Mer, Collioure, Elne, Port-Vendres, Saint-André et Albères. Les séjours, les mini-camps (bivouacs sur le territoire) et les activités organisés sur place devraient attirer quotidiennement plus de 190 jeunes.

Ouverts toute l'année

Les Accueils de loisirs et les Points jeunes fonctionnent de janvier à décembre.
Retrouvez dans chaque établissement toutes les informations pour y inscrire vos enfants. Vous pouvez également consulter le site : www.cc-alberes-cote-vermeille.fr. (puis, à partir de juillet : www.cc-acvi.com).

Petite enfance / Crèches : bienvenue à tous !

La communauté de communes gère neuf crèches (ou EAJE : Etablissements d'accueil du jeune enfant) à Argelès-sur-Mer, Bages, Banyuls-sur-Mer, Elne, Palau-del-Vidre, Port-Vendres, Saint-André, Sorède, Villelongue-dels-Monts.

Toutes peuvent accueillir ponctuellement des enfants, notamment les mercredis, tôt le matin ou en fin de journée : idéal pour soulager les familles le temps d'une ou quelques heures.
Les personnes intéressées doivent contacter la structure de leur choix (Voir coordonnées en page 21), ceci afin de prendre connaissance des créneaux disponibles.

Le coût horaire est fixé en fonction d'un barème lié aux ressources de la famille.

Les tout-petits apprécieront ces lieux de vie qui favorisent la socialisation et diverses découvertes (langage, autonomie, etc.). Les crèches représentent également une préparation efficace à l'entrée en école maternelle.

Les parents pourront quant à eux échanger dans le cadre d'ateliers et animations régulièrement organisés par les équipes dont les membres sont diplômés dans le secteur de la petite enfance.

Enfin, n'oubliez pas que le Relais d'assistantes maternelles, guichet unique d'informations sur les modes d'accueil et les métiers de la petite enfance, est également à votre disposition.

Conseil intercommunal des jeunes (CIJ) : lancement en septembre !

Cette nouvelle instance encouragera les 11-16 ans inscrits en accueils de loisirs et dans les Points jeunes à s'impliquer dans la vie locale. Elle développera chez eux la notion de citoyenneté, les incitera à « prendre en main leur territoire ».

D'ores et déjà, les jeunes intéressés peuvent déposer leur candidature auprès des Accueils de loisirs et des Points jeunes (voir coordonnées en page 21). Ils devront être porteurs d'un projet entrant dans le cadre des compétences assurées par la communauté de communes.

Les élections se dérouleront en septembre. Deux jeunes par commune (un garçon et une fille) seront élus.

Infos. 04 68 95 35 90

Six gestes essentiels à
et durant toute l'année

Geste n°1 /
Le verre se trie à l'infini

Ne jetez plus dans les poubelles les bocaux, petits pots de yaourts, de confiture, etc..
Ils accompagneront les bouteilles dans les colonnes qui leur sont dédiées.

*Dans la CC ACVI, nous recyclons **47 kg** de verre par habitant (hors saison touristique) contre 35 kg en moyenne dans le reste de l'Hexagone !*

Geste n°2 /
Effectuez un tri 100% efficace

Séparez les emballages mixtes (sortez les sachets en plastique des boîtes en carton) ; videz vos emballages de tout leur contenu alimentaire avant de les jeter ; compactez les bouteilles et flacons en plastique, aplatissez vos boîtes en carton ; ôtez les bouchons, couvercles ou capsules des bouteilles et bocaux en verre.
+ d'infos : www.touslesemballagessetrient.fr

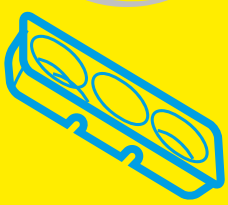

adopter dès cet été...
!

Geste n°3 /
Adoptez le geste « Recyclerie »

Chaque déchetterie est équipée d'un caisson Recyclerie. Vous pouvez y déposer gratuitement meubles, vaisselle, bibelots et autres objets susceptibles de connaître une seconde vie grâce au talent des employés de la Recyclerie.
Par ailleurs, La Recyclerie assure également des collectes d'encombrants à domicile dans les 15 villes du territoire.
Infos. 09 54 61 07 83

1er mai, 1er novembre, Noël et jour de l'An : pas de collecte des ordures ménagères. Tournées de rattrapage consultables sur le site Internet et la page Facebook de la CC ACVI, dans les mairies et dans les commerces de proximité.

Geste n°4 / Respectez les colonnes à déchets et leurs alentours

On n'abandonne pas les déchets en vrac dans la colonne, mais collectés dans des sacs poubelles. On plie les cartons avant de les jeter. Pas de dépôts sauvages autour des colonnes !

Interdit dans les ordures ménagères et dans les containers.

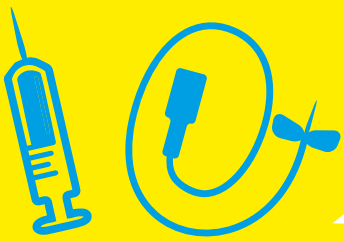

Geste n°5 / Veillez au bon traitement des Dasri

Les Dasri (déchets d'activités de soins à risques infectieux) présentent un réel risque infectieux et de contamination pour l'homme et l'environnement. Ils ne doivent pas être jetés dans les poubelles et les containers. Les boîtes à aiguilles sont disponibles gratuitement dans les pharmacies.

Guide du Tri
Téléchargez l'application
App Store
Google Play
Windows Store

Geste n°6 /

Jardinez au naturel

- Pas de désherbants chimiques jetés dans les réseaux hydrographiques (fossés, avaloirs, bouches d'égout et caniveaux) car ces produits se déversent directement dans la mer et les rivières.

- Ramener ces produits dans les déchetteries ou les magasins spécialisés.

- Interdiction d'employer des produits phytosanitaires de synthèse sur les espaces non professionnels (jardins, balcons, terrasses).

Ayez le réflexe Composteur !

Celui-ci permet de recueillir les déchets de jardin et de cuisine (non souillés ; ni poisson, ni graines, ni laitages). Une fois macéré, ce mélange créera du compost réutilisable dans votre jardin ou votre potager (www.jefaisducompost.com). La communauté de communes vend des composteurs. Prix unitaire : 20 euros.

Le complexe sportif communautaire de Sorède a été inauguré le 12 avril

Autonome énergétiquement, l'équipement est composé d'un gymnase multisports et d'un stade d'entraînement. Depuis sa livraison en septembre dernier, il répond aux besoins des sportifs et des associations de Sorède et alentours.

L'inauguration s'est déroulée en présence, notamment, d'Yves Porteix, maire de Sorède, ainsi que de Carole Delga et Hermeline Malherbe, respectivement présidentes de Région et du Département.

Port-Vendres : bientôt une nouvelle médiathèque

Elle se trouvera dans un bâtiment proche du Dôme et de la place de l'Obélisque. Les travaux ont débuté en avril. Ils se poursuivront jusqu'en janvier prochain. D'ici là, la médiathèque vous accueille au centre culturel, place de la Castellane. **Par ailleurs, de nouveaux projets de médiathèques sont à l'étude : Banyuls-sur-Mer, Ortaffa, Sorède**. Plus d'informations dans le prochain numéro de Pyrénées Méditerranée.

Siège communautaire : on tournait début mai

Du 2 au 7 mai, le siège de la communauté de communes était en partie transformé en studio de cinéma.

En effet, il accueillait les équipes de tournage et les acteurs (plus d'une soixantaine de personnes au total) de la série télévisée "Pour Sarah".

A l'affiche, entre autres, et présents à Argelès-sur-Mer, Aure Atika, Bruno Sanches, Clément Rémiens, Thomas Jouannet et François-Xavier Demaison.
La communauté de communes a mis à la disposition de l'équipe une partie de ses locaux qui, l'espace de quelques jours et pour les besoins de l'histoire, ont revêtu des allures de gendarmerie presque plus vraie que nature ! "Pour Sarah" sera très prochainement diffusée sur TF1 : une très belle promotion de notre territoire.

La CC ACVI terre de randonnée

Au cours des prochains mois, plusieurs dizaines de milliers de randonneurs arpenteront les 420 kilomètres de sentiers qui sillonnent la communauté de communes. Afin de rendre encore plus agréables leur pratique et la découverte de notre territoire, les services communautaires s'impliquent activement pendant toute l'année dans le maintien de la qualité des circuits.

En effet, la CC ACVI assure l'entretien et l'aménagement de près de 380 kilomètres de sentiers de randonnée (40 kilomètres supplémentaires - une portion du célèbre GR 10, entre Banyuls-sur-Mer et Hendaye - dépendent du conseil départemental). Cette mission primordiale est assurée par le service Entretien des sentiers et le chantier d'insertion. Ce dernier est par ailleurs impliqué dans le nettoyage des rivières et de leurs berges.
Les agents sont chargés du balisage des chemins (signalétique de couleur jaune), de la sécurisation des secteurs à risque, du débroussaillage et du tronçonnage des branches pouvant gêner la pratique des randonneurs.

Par ailleurs, la communauté de communes va finaliser dans les prochains mois une démarche auprès du conseil départemental. Celle-ci présente une douzaine de circuits éligibles au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR). L'objectif est de « favoriser la découverte de sites naturels et de paysages ruraux en développant la pratique de la randonnée ».

Deux conseils essentiels pour bien profiter de vos randonnées

*- **Documentez-vous bien** auprès des bureaux d'information touristique : consultez les nouveaux guides (voir pages 16-17), Geotrek (voir page 3), cartes IGN.*

Attention, certains propriétaires peuvent décider de la fermeture de certaines portions de sentiers empruntant leur terrain.

*- Lors de vos randonnées, **restez sur les sentiers** en tenant scrupuleusement compte du balisage, ceci afin de ne pas détériorer la nature et les espèces protégées.*

Une partie des équipes qui entretiennent régulièrement les sentiers.

Tout connaître du territoire

L'office de tourisme intercommunal (OTI) Pyrénées Méditerranée vous propose plusieurs supports de communication. Ils vous permettront de profiter pleinement des atouts du territoire et des dizaines d'événements qui y seront programmés au fil de l'été.

➔Site Internet

www.tourisme-pyrenees-mediterranee.com/

➔Page Facebook

@officedetourismepyreneesmediterranee

➔Les brochures

Découvrez les fêtes et les évènements incontournables de chaque ville de la communauté.

•Guide Destination Pyrénées Méditerranée

Il accompagnera l'usager, touriste comme habitant, dans sa découverte du territoire. Au sommaire : descriptif de toutes les villes, répertoire de toutes les activités loisirs, page des familles (présentation des activités ludiques et pédagogiques pour les jeunes jusqu'à leur adolescence).
Gratuit, il est disponible dans les sept bureaux d'information touristique et téléchargeable sur le site Internet de l'OTI (voir ci-contre).

•Livret hebdomadaire des fêtes et manifestations

Idéal pour planifier la semaine à venir, il recense tous les événements proposés dans les 15 villes du territoire.
Disponible sur le site Internet, la page Facebook et sur inscription sur **manifestation@pymed.fr.**

•Destination Pleine nature et… Gastronomie

Jusqu'au mois d'octobre, l'office de tourisme vous invite à poser un regard neuf sur deux des atouts maîtres du territoire : la randonnée et la bonne chère.
Laroque-des-Albères accueillera les 26 et 27 octobre le **4e salon de la Randonnée.** L'événement proposera un programme qui satisfera simples amateurs et « mordus » de

grands espaces. Par ailleurs, du 20 au 26 octobre, une **semaine de la Rando** organisée sur l'ensemble du territoire proposera une douzaine de sorties tous niveaux et disciplines : VTT, rallye pédestre, trail, rando familiale et sportive.

Bientôt le programme complet et l'ouverture des inscriptions (gratuites) sur **www.salonrando.fr.**

➔Des sorties pour la famille

Festival Visages & Images de Méditerranée

Visages et Images de Méditerranée

Rendez-vous du 26 au 29 octobre à l'amphithéâtre du laboratoire Arago (Banyuls-sur-Mer) et dans plusieurs salles de cinéma du territoire pour la troisième édition de ce festival du film documentaire consacré à la Méditerranée et ses peuples.

L'événement vise deux objectifs : faire connaître la Méditerranée, ceux qui la côtoient ; créer du lien entre scientifiques, documentaristes et grand public.

Au programme : balades commentées de sites naturels, conférences, projections dans plusieurs salles.

➔Sept bureaux d'information touristique à votre service

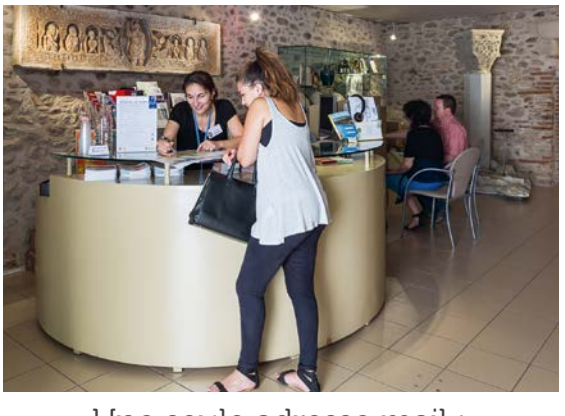

Une seule adresse mail :
contact@pymed.fr

Cerbère
Avenue du Général de Gaulle
04 68 88 42 36

Elne
2 bis, rue du Couvent
Place Sant Jordi
04 68 22 05 07

Pyrénées Méditerranée
Office de tourisme intercommunal

Laroque-des-Albères
20, rue du Docteur Carbonneil
04 68 95 49 97

Port-Vendres
1, quai François Joly
04 68 82 07 54

Saint-André
Allée de la Liberté
04 68 89 04 85

Saint-Genis-des-Fontaines
13, rue Georges Clémenceau
04 68 89 84 33

Sorède
Rue de la Caserne
04 68 89 31 17

Pas de congés pour AlberAquatic

Elle est la seule piscine du sud de la côte catalane à accueillir le public durant l'été.

Ouverte aux usagers du lundi au samedi de 12 h à 20 h, elle sera uniquement fermée une semaine fin août - début septembre pour cause d'entretien règlementaire.

Les cours d'aqua bike se poursuivent

Chaque cours réunit une quinzaine de personnes maximum. Il dure 45 minutes et se déroule sous la direction d'un maître-nageur, sur de la musique entraînante.
Dynamisme, effort et plaisir caractérisent cette activité ouverte aux femmes comme aux hommes, idéale pour garder la forme et modeler sa silhouette

Comme un poisson dans l'eau grâce aux cours particuliers

Les cours de natation sont dispensés uniquement par les maîtres-nageurs sauveteurs du centre aquatique. Ces derniers organisent et gèrent leurs cours en fonction de leur planning de service.

Infos sur les tarifs et sur les règles à suivre :
04 68 37 04 05 / alberaquatic@orange.fr

Centre d'activités aquatiques argelésien (CAAA) : pour tous les goûts

L'association propose à son millier d'adhérents la pratique de nombreuses disciplines adaptées à l'âge et au niveau de chacun : bébés nageurs, aquagym, aquafitness, écoles de natation (avec ou sans compétition), sauvetage aquatique avec le SSA.
Le club met l'accent sur l'intégration. Il accueille ainsi régulièrement des enfants en situation de handicap physique ou psychologique dans le cadre d'un suivi personnalisé.

Infos. http://caaargeles.eklblog.com

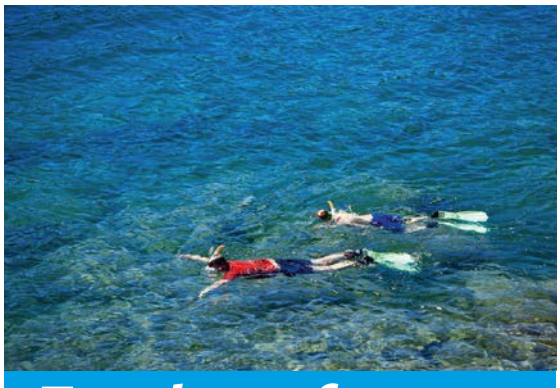

Tous les enfants doivent savoir nager !

Le constat est inquiétant : de plus en plus d'enfants éprouvent des difficultés à nager. Afin de pallier cette carence, MM. Duriez et Reigner, conseillers pédagogiques rattachés à l'Education nationale, ont travaillé en partenariat avec les maîtres-nageurs d'AlberAquatic sur un projet Piscine. Celui-ci vise à simplifier la mission des enseignants face à une activité qu'ils ne maîtrisent pas forcément. Pour cela, ils leur proposent notamment des parcours aquatiques ludiques. Ce projet devrait être appliqué dès septembre.

Pour rappel, AlberAquatic enregistre chaque année plus de 20 000 entrées de scolaires, collégiens et lycéens. Deux mille écoliers (grandes sections maternelle jusqu'à CE2 en priorité) sont accueillis.

La CC ACVI s'engage pour l'amélioration de l'habitat

La communauté de communes est activement impliquée dans deux dispositifs d'amélioration de l'habitat. Par ailleurs, elle va prochainement mettre en place une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) intercommunale.
Tour d'horizon.

« Mieux se loger 66 »

Ce programme s'adresse à des ménages occupants ne dépassant pas des plafonds de ressources. Il accompagne et finance certains types de travaux d'amélioration de l'habitat : gros œuvre, charpente, installation électrique, chauffage, isolation thermique, travaux d'autonomie et de maintien à domicile (adaptation de la cuisine, monte-escaliers, douche à l'italienne...). **Depuis 2017, 85 logements ont été réhabilités sur le territoire communautaire.**

Opération façades

La CC ACVI octroie des aides financières pour le ravalement de façade en centre ancien. L'enveloppe peut s'élever jusqu'à 5 700 euros. Sont éligibles les propriétaires bailleurs et occupants de résidence principale.
En 2018, 26 ménages ont bénéficié d'une aide pour un montant total de 39 645 euros.

OPAH intercommunale : lancement imminent

D'ici la fin 2019, la communauté de communes va lancer sur son territoire une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH). Complémentaire du programme « Mieux se loger 66 », cette démarche concerne les centres anciens. Elle est initiée en collaboration avec les communes membres, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et le Département. Chaque partenaire octroiera des subventions qui serviront à financer les travaux lourds, d'adaptation, d'économie d'énergie, de réhabilitation des parties communes des copropriétés. **Quatre-vingts réhabilitations devraient être finalisées au cours de chacune des trois années que durera l'OPAH.**

De nombreuses autres aides nationales et locales existent pour améliorer votre logement : l'éco-chèque de la Région, le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE), la déduction fiscale « Louer abordable », l'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ), etc.

En savoir plus : www.faire.fr

Les 10 médiathèques communautaires vous accueillent durant tout l'été

Les heures d'ouverture :

- **Argelès-sur-Mer :** Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 10 h à 18 h non stop.
- **Collioure :** mardi et vendredi de 15 h à 18 h, mercredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h, samedi de 10 h à 13 h.
- **Elne :** lundi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
- **Laroque-des-Albères :** mardi de 9 h à 12 h, mercredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h, vendredi de 15 h à 18 h, samedi de 14 h à 17 h.
- **Montesquieu-des-Albères :** mardi de 9 h à 11 h, mercredi de 15 h à 18 h, samedi de 9 h à 12 h.
- **Ortaffa :** mardi, mercredi, vendredi et samedi de 15 h à 18 h.
- **Palau-del-Vidre :** mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 15 h à 18 h.
- **Port-Vendres :** mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, mercredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, jeudi de 14 h à 17 h.
- **Saint-André :** mardi de 9 h à 13 h, mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, vendredi de 9 h à 12 h, samedi de 9 h à 12 h.
- **Sorède :** mardi de 16 h à 18 h, mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, vendredi et samedi de 9 h à 12 h.

Retrouvez les coordonnées téléphoniques de chaque établissement en page 21

RGPD : la communauté de communes protège vos données personnelles

Le Règlement général sur la protection des données (RGPD) est entré en vigueur le 25 mai 2018. Il s'applique dans l'Union européenne à toutes les entités (dont les collectivités locales) qui collectent, conservent ou traitent des données à caractère personnel. Le RGPD définit notamment les responsabilités de ces structures et régit les traitements qu'elles mettent en place pour gérer ces données.
A ce titre, la communauté de communes travaille rigoureusement sur sa stratégie de mise en œuvre du RGPD, sous la responsabilité et le contrôle de son délégué à la protection des données (DPO).
Pour rappel, chaque administré possède le droit d'accès, de modification, d'opposition et de suppression des données le concernant. Pour cela, adresser un courrier muni de l'identité du demandeur à : dpo.ccacvi@lg-partenaires.fr. ou par voie postale : CC ACVI, à l'attention du DPO, 3, Impasse Charlemagne, 66 704 Argelès-sur-Mer Cedex.

Les prochains conseils communautaires

Tous débuteront à 18 h 30. Les séances sont publiques.

26 juillet : Elne (salle Sant Jordi)

27 septembre : Collioure (centre culturel)

18 octobre : Argelès-sur-Mer (siège communautaire)

22 novembre : Cerbère (gymnase)

16 décembre : Sorède (salle des fêtes)

Les numéros utiles

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ALBÈRES-CÔTE-VERMEILLE-ILLIBÉRIS

3, impasse Charlemagne, BP 90 103
66704 Argelès-sur-Mer CEDEX
Accueil : *04 68 81 63 77*
Mail : *standard@cc-acvi.com*
Site : *www.cc-alberes-cote-vermeille-illiberis.fr*

PETITE ENFANCE

- **LE RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS ITINÉRANT :** 04 68 55 58 90 - 06 85 20 28 73 et 06 30 21 80 80

- **LES CRÈCHES**

Els Barrufets : Argelès-sur-Mer : 04 68 81 38 60
Pomme Cannelle : Bages :04 68 21 87 10
Les P'tits baigneurs : Banyuls-sur-Mer : 04 68 88 38 25
El Ratoli : Elne : 04 68 68 07 92
Els Esquirolls : Palau-del-Vidre : 04 68 98 24 63
Les p'tits mousses : Port-Vendres : 04 68 82 45 22
Els Resquills : Saint-André : 04 68 89 00 33
Les Pitoutis : Sorède : 04 68 89 35 18
Tres Pams : Villelongue-dels-Monts : 04 68 56 12 97

ENFANCE

- **LES ACCUEILS DE LOISIRS PÉRI ET EXTRASCOLAIRES**

Argelès-sur-Mer : 06 71 45 33 15 - 06 76 47 92 80
Bages : 06 89 88 96 87
Banyuls-sur-Mer : 04 68 88 15 68 - 06 77 46 50 01
Cerbère : 06 80 50 81 27
Elne : 04 68 21 52 23 - 06 45 73 21 66 ou 06 45 73 88 07
Ortaffa : 06 71 70 40 46
Port-Vendres : 04 68 85 51 62 - 06 30 24 66 02
Saint-André : 04 68 21 13 61 - 06 86 69 19 89 ou 06 72 71 58 65
Sorède : 09 64 41 52 29 - 06 80 38 90 24

- **LES ACCUEILS DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES UNIQUEMENT**

Collioure : 06 30 24 66 02
Laroque-des-Albères : 06 80 38 90 24
Montesquieu-des-Albères : 06 80 38 90 24
Palau-del-Vidre : 06 85 24 59 87
Saint-Génis-des-Fontaines : 06 86 69 19 89
Villelongue-dels-Monts : 06 80 38 90 24

JEUNESSE

- **POINTS JEUNES**

Albères (itinérant) : 06 33 50 95 70
Argelès-sur-Mer : 04 68 95 80 38 - 06 76 47 93 03
Bages : 04 68 36 24 56 - 07 86 60 28 33
Banyuls-sur-Mer : 04 68 88 31 97 - 06 79 78 88 67
Collioure : 04 68 98 08 57 - 06 75 78 82 40
Elne : 04 68 37 34 27 - 06 73 64 89 50
Port-Vendres : 04 68 82 26 43 - 06 76 60 62 79
Saint-André : 04 68 87 22 80 - 06 81 40 49 91

COLLECTE

- **DÉCHETTERIES**

Argelès-sur-Mer : 04 68 81 01 07
Cerbère : Route Dép. 914 : 06 73 18 77 90
Cosprons : 06 30 24 65 74
Elne : 04 68 36 95 11
Laroque-des-Albères : 04 68 95 43 77

AUTRES (LOISIRS ET SERVICES)

Piscine AlberAquatic : 04 68 37 04 05
Assainissement & eau potable : 04 68 95 21 95
Urbanisme : 04 68 81 00 37
Éclairage public : 06 87 77 89 45
Interventions uniquement liées à un problème de sécurité d'ordre électrique.

MÉDIATHÈQUES

Il y a toujours une médiathèque ouverte (du lundi au samedi)

Argelès-sur-Mer : 04 68 81 42 73
Collioure : 04 68 82 49 73
Elne : 04 68 37 94 00
Laroque-des-Albères : 04 68 95 41 47
Montesquieu-des-Albères : 04 68 54 11 60
Ortaffa : 04 68 39 81 49
Palau-del-Vidre : 04 68 88 45 69
Port-Vendres : 04 68 82 25 79
Saint-André : 04 68 89 39 54
Sorède : 04 68 89 29 57

Retrouvez les coordonnées des bureaux d'information touristique en page 17.

Ça bouge dans les communes

Bages
FestiBages 2019

Casa Carrère ; exposition "Échanges hybrides", Joseph Maureso. Vernissage le **13 juillet à 18 h 30.** L'exposition sera ouverte du 14 juillet au 15 septembre, du mardi au dimanche, de 16 h à 19 h. Entrée libre.
Le FestiBages propose également des concerts de jazz, blues, musique catalane... tous les vendredis, dans le jardin de la Casa Carrère, à partir de 21 h. Entrée libre.

Casa Carrère, 9 av. de la Méditerranée.
Infos : 04 68 21 71 25 et www.bages66.fr

Villelongue dels-Monts
Musiques Dels Monts du 8 au 11 août

Pour sa huitième édition, les Musiques Dels Monts vont transfigurer quatre nuits. Les artistes déclineront des rythmes et mélodies "*invoquant les chimères, les dieux et les fées qui feront de ce festival un moment inoui*". Des rencontres artistiques et des créations mêleront jazz, classique, électro, des plus intimes au plus euphoriques.

Venez explorer le monde nocturne décliné sous toutes ses formes par 80 musiciens dans l'écrin onirique de ce village catalan.

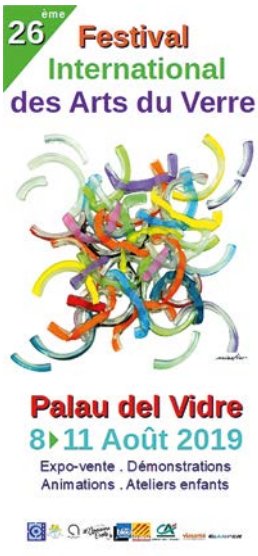

Palau-del-Vidre
26e Festival du verre

Du **8 au 11 Août**, 40 artistes verriers vous proposeront leurs nouvelles créations. Nocturne du verre, ateliers, démonstrations pour petits et grands seront à l'affiche ainsi qu'un concours France bleu avec un jack-pot d'une valeur de 400 euros. Le tout dans une ambiance festive. Voir programme sur Facebook (Festival du verre-Palau Del Vidre-L'officiel) et www.palau-verrier.com

Saint-André
Carte blanche à Daniel Tosi pour 3 concerts

Le 7 juillet : « Duo de frères » avec Diego et Timothée Tosi (« Œuvres spirituelles et romantiques »).

Le 14 juillet : le « Stabat mater » de Schubert par l'ensemble polyphonique de Perpignan, sous la direction de Daniel Tosi.

Le 21 juillet, au théâtre de verdure, un spectacle intitulé « Brel » par Bernard Alexandre accompagné de l'orchestre à cordes du conservatoire sous la direction de Daniel Tosi.

Saint-Genis-des-Fontaines
Jazz au Cloître

Le festival Jazz au Cloître a 11 ans. Comme lors de chaque été, le magnifique cloître de Saint-Genis-des-Fontaines accueillera des musiciens de jazz de grand talent qui vous inviteront à découvrir une programmation éclectique :

Le 23/07 : Aznav'Jazz Quintet rendra hommage à la carrière musicale de Charles Aznavour.

Le 24/07 : Sylvain Riflet Quartet - ReFocus, clin d'œil à Stan Getz.

Le 25/07 : Celestial Q-Tips Sextet, hommage à Al Jarreau.

Il y a quatre ans, Jazz au Cloître donnait naissance à Jazz en Tech, colonne vertébrale d'un festival inédit dont l'itinérance transfrontalière vous transportera de Camprodón à Saint-Cyprien. A l'affiche : 10 communes avec 14 concerts !

Billetterie et information : www.jazzentech.com

Elne
Patrimoine et histoire millénaire

Riche d'un patrimoine monumental exceptionnel, la cité illibérienne vous invite à découvrir ou redécouvrir son ensemble cloître-cathédrale du XIe siècle grâce des visites organisées.

Rendez-vous du lundi 1er juillet au jeudi 29 août sur les thèmes :

« Faune et flore » : **les lundis à 11 h et les jeudis à 15 h**

« Les figures iconographiques » : **les mercredis à 11 h et les mardis à 15 h**

Les mercredis **3, 10, 17 et 24, 31 juillet ; les 7, 14, 21, 28 août :**

Laissez-vous tenter par les visites nocturnes (sur réservation) à partir de **21 h 30.**

Infos : Bureau d'information touristique d'Elne. 04 68 22 05 07

Port-Vendres
Festival des Feuilles musicales d'automne

Le festival des Feuilles musicales d'automne vous propose au ciné-théâtre Vauban trois spectacles variés, enthousiasmants, entraînants, de haute qualité,

Le 12 octobre : la Cie 5, 6,7 et ... « Les Roses explosent », un huis clos surprenant dans lequel humour, suspense et émotions s'entremêlent.

Le 15 octobre, l'orchestre de chambre de Toulouse propose à son fidèle public les « divagations musicales » de Moussorgsky, poète et fervent défenseur de la musique russe.

Le 19 octobre, le « Blue Jazz Group » apportera son lot d'émotions, de vibrations et de rythmes. Ce quintet énergique et créatif interprètera les grands standards du jazz et de la Bossa Nova.

Argelès-sur-Mer
Saint Côme et Damien du 20 au 22 septembre

Argelès-sur-Mer honorera alors ses saints patrons Côme et Damien à travers de nombreux rendez-vous festifs. Aujourd'hui, la Festa Major est une véritable fête populaire avec cabaret et théâtre par les Argelésiens, animations catalanes (castellers, sardanes, bandas...), bals, concerts, expositions et une très attendue Trobada de Gegants. Deux jours de fête au cœur du village à ne pas manquer...

ALBÈRES
CÔTE VERMEILLE
ILLIBÉRIS
Communauté de Communes

CONCOURS PHOTO AMATEUR

OUVERT AUX PHOTOGRAPHES AMATEURS (JUNIORS JUSQU'À 18 ANS ET ADULTES)

CAPTURE L'INSOLITE

DU TERRITOIRE

DU 27 MAI
AU 27 SEPTEMBRE

POUR LES 3 PREMIERS DE CHAQUE CATÉGORIE

NOMBREUX PRIX À GAGNER

Règlement complet disponible sur le site : www.cc-alberes-cote-vermeille-illiberis.fr
ou sur simple demande par mail : concours.photo@cc-acvi.com